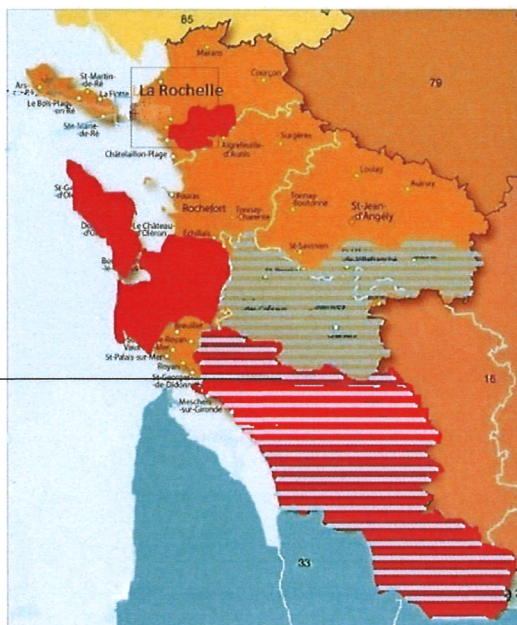




Zone géographique d'intervention



Gémozac
Siège Administratif
SSIAD ESA

■ Secteur d'intervention du SSIAD
■ Secteur d'intervention de l'ESA

Siège social Tremä

14 rue Edme Mariotte
17180 Périgny
05 46 41 68 46

contact@trema-asso.fr
www.trema-asso.fr



Contact

SSIAD - ESA

22 rue du Général Leclerc
17260 Gémozac
05 46 42 19 19
ssiad.esa@trema-asso.fr

SSIAD-ESA

- Service de Soins Infirmiers À Domicile
- Equipe Spécialisée Alzheimer
Troubles Neurocognitifs



L'offre de services à domicile

LE SSIAD

Service de Soins Infirmiers A Domicile
intervient sur prescription médicale auprès :

des personnes âgées de 60 ans et plus
malades ou dépendantes,

des personnes adultes de moins de 60 ans
présentant un handicap,

des personnes adultes de moins de 60 ans
atteintes de pathologies chroniques.

Assure des prestations de soins infirmiers
sous la forme de soins de nursing, de soins
professionnels et de soins techniques afin de
contribuer au maintien à domicile de la personne
malgré sa dépendance, sa pathologie ou son
handicap.

permet :

❖ de prévenir la perte d'autonomie,

❖ d'éviter une hospitalisation,

❖ de faciliter le retour au domicile suite à une
hospitalisation ou de permettre l'hospitalisation
à domicile en collaborant avec les centres
hospitaliers du département,

❖ de retarder une entrée en établissement
d'hébergement.

Le financement

L'intervention du SSIAD est intégralement prise
en charge par l'Assurance Maladie.

LES SERVICES PARTENAIRES*

L'association Tremä a conclu des partenariats*
avec certains services d'Aide et d'Accompagne-
ment à Domicile intervenant en Charente-Mari-
time :

- ❖ l'association AEM,
- ❖ la Communauté de Communes de
Gémozac,
- ❖ le CCAS de Cozes,
- ❖ le CIAS du bassin de Marennes,
- ❖ l'association AIDER 17.

Ces services peuvent donc intervenir de façon
concertée avec le SSIAD de Tremä à votre
domicile.

Leurs prestations

- ❖ entretien du logement et travaux ménagers,
- ❖ aide à la préparation des repas,
- ❖ aide au lever et au coucher,
- ❖ aide à la toilette,
- ❖ aide aux courses,
- ❖ aide à la mobilité et aux transports.

Le financement

Prise en charge partielle par l'APA (Allocation
Personnalisée d'Autonomie) ou la PCH (Prestation
de Compensation du Handicap), votre caisse de
retraite, les aides complémentaires santé (sous
réserve d'éligibilité).

* Ce partenariat a fait l'objet d'une convention. Tremä
pouvant également intervenir à votre domicile avec
d'autres SAAD du département

L'ESA

L'équipe ESA-troubles neurocognitifs intervient
sur prescription médicale pour réaliser au
domicile de la personne 12 à 15 séances de
«soins d'accompagnement et de réhabilitation».

Cet accompagnement non médicamenteux est
mis en oeuvre par une équipe de professionnels
qualifiés. Il dure 3 mois et est renouvelable tous
les ans.

Les prestations

- ❖ des activités stimulant la mémoire,
- ❖ des activités stimulant la motricité,
- ❖ des actions permettant d'optimiser, de
préserver l'autonomie et la communication,
- ❖ des informations permettant de mieux
appréhender des changements suscités par
la maladie,
- ❖ des actions auprès de l'aidant.

Le financement

L'intervention de l'ESA est intégralement prise
en charge par l'Assurance Maladie.